

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
Courriel :			
Propriétaire du lieu visé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	* Si non, une procuration du propriétaire doit être fournie avec la demande.

EMPLACEMENT OU ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ

Adresse ou numéro de lot :			Code postal :
Établissement :	Nom :	Numéro :	
N° entreprise N.E.Q :	* Vérifier si votre entreprise est bien inscrite au registre des entreprises.		
Zonage :	Zone :		

DESCRIPTION ET NATURE DE LA DEMANDE DE CONFORMITÉ

Usage du bâtiment ou du terrain :	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> Communautaire	<input type="checkbox"/> Utilité publique
	<input type="checkbox"/> Récréatif	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Résidentiel - Nombre de logements :	
	<input type="checkbox"/> Complémentaire	<input type="checkbox"/> Vacant	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nature de la demande :	Pour l'obtention d'un permis d'alcool			
	Catégorie de permis :		Options :	
	<input type="checkbox"/> Bar	<input type="checkbox"/> Épicerie	<input type="checkbox"/> Pour servir (Apportez votre vin)	
	<input type="checkbox"/> Restaurant	<input type="checkbox"/> Vendeur de cidre	<input type="checkbox"/> Traiteur	
	<input type="checkbox"/> Centre de vinification et de brassage (avec option domestique)	<input type="checkbox"/> Traiteur exclusif		
	<input type="checkbox"/> Accessoire :	<input type="checkbox"/> Sans mineure		
	Activités prévues :			
	<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Projection de films pour 18 ans et plus		
	<input type="checkbox"/> Spectacle sans nudité	<input type="checkbox"/> Spectacle avec nudité		

SUITE



MISE EN GARDE : En vertu du Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro V-536, toute demande d'avis de conformité aux règlements d'urbanisme doit d'abord être soumise à l'inspecteur municipal. L'avis sera ensuite délivré par le greffier ou le secrétaire-trésorier de la Ville de Donnacona, attestant que l'établissement visé est conforme à la réglementation d'urbanisme.

Veillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.

Pour l'obtention d'un permis de commerçant ou de recycleur de véhicules routiers

Catégorie de commerce :

- Vente ou location à long terme de véhicules routiers
- Recyclage de pièces ou de carcasses de véhicules routiers

Description détaillée de l'usage prévu :

Pour effectuer une demande d'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Établissement d'hébergement touristique :

Établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement, tels un lit, une chambre, une suite, un appartement, une maison, un chalet, un prêt-à-camper ou un site pour camper, est offerte en location à des touristes contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours.

Il est possible de faire une demande d'enregistrement auprès de la CITQ pour les établissements suivants :

Établissement d'hébergement touristique général

Établissement, autre qu'un établissement de résidence principale et d'un établissement d'hébergement touristique jeunesse, où est offert de l'hébergement au moyen d'un ou de plusieurs types d'unités d'hébergement. (Ex : Hôtel, motel, auberge, gîte touristique, résidence de tourisme, etc.)

Établissement d'hébergement touristique jeunesse

Établissement dont au moins 30 % des unités d'hébergement consistent en des lits offerts dans un ou plusieurs dortoirs ou dont l'hébergement est principalement offert dans le cadre d'activités s'adressant principalement aux personnes défavorisées ou handicapées.

Établissement de résidence principale

Établissement où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de la personne physique qui l'exploite à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place.

ATTENTION : Une résidence principale est la résidence où une personne physique demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales et dont l'adresse correspond à celle qu'elle indique à la plupart des ministères et organismes du gouvernement.

Types et nombre d'unités d'hébergement prévus :

Lits en dortoir :	Chalets :	Camps :
Chambres :	Maisons :	Sites pour camper :
Suites :	Appartements :	Prêts-à-camper :

Pour tout autre type de demande

Obtenir un avis de conformité pour :

- Un aménagement Un bâtiment Une construction Une enseigne
- Un usage Un terrain Autre :

Description détaillée :

- À l'intérieur de l'établissement À l'extérieur de l'établissement

Précisez :

Nature de la demande :
(suite)

Localisation de l'usage
ou de l'exploitation :

SUITE 

MISE EN GARDE : En vertu du Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro V-536, toute demande d'avis de conformité aux règlements d'urbanisme doit d'abord être soumise à l'inspecteur municipal. L'avis sera ensuite délivré par le greffier ou le secrétaire-trésorier de la Ville de Donnacona, attestant que l'établissement visé est conforme à la réglementation d'urbanisme.

Veillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE (selon le cas)

- Paiement des frais de 25 \$ requis pour l'analyse de la demande par l'inspecteur municipal;
- Certificat de localisation existant;
- Photographies, plans et/ou croquis nécessaires pour la compréhension de la demande d'avis de conformité (si exigé);
- Procuration du propriétaire (si requise).

*** D'autres documents peuvent être exigés selon le cas. Un document manquant empêchera le traitement de la demande. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire réaliser ses plans par un membre en règle d'un ordre professionnel compétent.**

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans cette demande sont complets et exacts et que, si l'avis de conformité m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

Date :

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

La demande est-elle conforme à la réglementation d'urbanisme ? OUI NON

Règlement et article :

Demande d'urbanisme N° :

Greffier ou inspecteur municipal :

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone :

Poste :

Courriel :

Signature :

Date :



MISE EN GARDE : En vertu du Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro V-536, toute demande d'avis de conformité aux règlements d'urbanisme doit d'abord être soumise à l'inspecteur municipal. L'avis sera ensuite délivré par le greffier ou le secrétaire-trésorier de la Ville de Donnacona, attestant que l'établissement visé est conforme à la réglementation d'urbanisme.

Veillez faire parvenir votre demande par courriel à urbanismedev@villededonnacona.com. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1
www.villededonnacona.com